



Mémo

Opteon™ SF79 Specialty Fluid

Danger d'inflammabilité

1. Observations

L'Opteon SF79 est vendu comme produit de substitution de solvant. Selon la fiche de sécurité (FDS) du fournisseur. Le produit n'est pas signalé comme facilement inflammable (pictogramme SGH02). Le symbole correspondant n'est donc pas inséré dans le chapitre 2.2 de la FDS et le point éclair (PE) n'est pas indiqué dans le chapitre 9 de la FDS.

Cependant, dans le chapitre 2.2, le fabricant signal par un étiquetage supplémentaire que le produit « Peut devenir facilement inflammable en cours d'utilisation » (EUH209) et dans le chapitre 9, il indique des limites inférieurs et supérieurs d'inflammabilité.

Un de nos affiliés, nous a signalé qu'il avait eu un départ de feu dans sa machine et un incendie en transvasant le produit. La machine et les équipements utilisés ne sont pas antidéflagrants, car la fiche de données de sécurité (FDS) n'indique pas à première vue que le produit utilisé est inflammable !

Le fournisseur du produit a signalé à son fabricant que le produit devait être signalé comme inflammable. Le fabricant a recontrôlé ses résultats et lors de la mise à jour de sa FDS il maintient sa position et ne veut pas changer la signalétique SGH.

Le fournisseur a indiqué à ses clients par courrier, que la plus grande prudence est requise lors de l'utilisation de ce produit pour cause probable d'inflammabilité de celui-ci en fonction des conditions d'utilisation et d'exploitation.

A la fin de l'année 2024 et dans le cadre de la solution de branche N° 28, le service santé et sécurité au travail de la Convention patronale, a mandaté Hygeerisk Sàrl, spécialisée en hygiène du travail, d'effectuer de nouveaux tests de mesure du point d'éclair. Ces tests ont été réalisés par le laboratoire TÜV SÜD Process Safety, en coupelle ouverte et coupelle fermée.

Selon leur rapport, il existe belle et bien un point éclair mesurable qui devrait être indiqué dans la FDS et donc le symbole « Inflammable » devrait être indiqué au chapitre 2.2 de la FDS.

Hygeerisk Sàrl a contacté le SCAV à Genève et le SECO, pour leur signaler la problématique.

Le service SST a contacté la SUVA. Après vérification entre leurs différents services, ils nous ont indiqués que l'information était déjà remontée au niveau de l'Office fédéral de l'Environnement (OFEN) et que le dossier était en cours de traitement.

Après discussion avec différents chimistes, il est possible que d'autres produits de ce type soient en circulation avec la même typologie de risque et problématique.





2. Recommandations

Nous recommandons donc aussi à nos affiliés la plus grande prudence lors de l'utilisation de ce type de produit, surtout, s'il est utilisé dans des machines et/ou chauffé, car les vapeurs de ce produit sont inflammables.

- EUH018 « Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif ».
- EUH209 « Peut devenir facilement inflammable en cours d'utilisation ».

Le service SST recommande donc à ses affiliés de la SB28 d'appliquer immédiatement les mesures suivantes :

1. Vérifier les fiches de données de sécurité des produits que vous utilisez et identifiez les produits dangereux qui contiennent les mentions de dangers EUH018 et/ou EUH209.
2. Si ces mentions figurent sur la FDS des produits dangereux que vous utilisez, vous devez impérativement les considérer comme extrêmement inflammables, utiliser du matériel antidéflagrant (par ex. : pompes) pour leur manipulation et vous assurer que vos machines soient conçues pour utiliser de tels produits sans qu'il y ait un risque d'inflammation.
3. Si vous avez été victime d'un départ de feu ou d'un incendie avec l'utilisation de ce produit, il est important de nous l'annoncer, de manière que nous puissions faire un état des lieux dans la branche. Ces informations resteront strictement confidentielles.

Nous vous remercions de votre collaboration.

CONVENTION PATRONALE

Spécialiste STPS

Daniel Bertschy

Le responsable du service SST

Thierry Peseux